

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DE T2 PRÉSENTATION

7 août 2025

 AtkinsRéalis



Énoncés prospectifs, informations financières prospectives et perspectives

Dans cette présentation, les termes « Société », « AtkinsRéalis », « nous » et « notre » désignent, selon le contexte, le Groupe AtkinsRéalis inc. et la totalité ou certains de ses partenariats, filiales ou entreprises associées.

Les énoncés contenus dans cette présentation faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « objectif », « perspectives », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévisions », « prévoir », « probable », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Les énoncés prospectifs contenus dans cette présentation inclut des énoncés reliés aux résultats économiques et à la situation financière future de la Société. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, et les pertes futurs, les provisions relatives aux demandes d'indemnisation et les révisions des prévisions de coûts spécifiques au projet ou au contrat, et les projets à venir et les possibilités d'importants contrats futurs, notamment dans le secteur Énergie nucléaire; ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Cette présentation fournit également, sur les diapositives 13, 18, 19 et 24, les perspectives de la Société concernant les attentes en matière de rendement de la Société en ce qui concerne certains paramètres et certaines mesures de nature financière.

Les énoncés prospectifs formulés dans cette présentation sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société en date du 6 août 2025. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de 2024 de la Société (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats ») déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et disponibles sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur le site Internet de la Société au www.atkinsrealis.com, sous la rubrique « Investisseurs ». Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces risques sont présentés dans le rapport de gestion annuel de 2024 de la Société (en particulier dans la rubrique « Risques et incertitudes ») et tels qu'ils peuvent être mis à jour de temps à autre dans le rapport de gestion trimestriel intermédiaire de 2025 de la Société et ne sont pas exhaustifs. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente présentation reflètent les attentes de la Société en date de cette dernière et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, qu'ils soient formulés par écrit ou verbalement, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. L'information prospective et les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont formulés sous réserve de cette mise en garde dans leur intégralité.

Mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, mesures financières supplémentaires, total des mesures sectorielles et informations non financières

Les résultats financiers de la Société sont préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité (« IFRS »). Cependant, les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières suivants sont utilisés par la Société dans la présentation : la croissance (contraction) interne des produits, le ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets, les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité/secteur, le RAIIA sectoriel ajusté, le RPA dilué ajusté, le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté, la dette nette avec recours et avec recours limité, le RAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles (affectés), et le ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis ainsi que certaines mesures pour divers secteurs à présenter qui sont regroupés ensemble, tels que les produits, les produits nets, le RAII sectoriel ajusté et le carnet de commandes pour les divers secteurs de Services d'ingénierie Régions et les divers secteurs qui composent la branche d'activité AtkinsRéalis Services. Ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ces mesures financières supplémentaires, ce total des mesures sectorielles et ces informations non financières sont expliqués plus en détail dans les sections 4, 6 et 9 du Rapport de gestion de la Société pour le deuxième trimestre de 2025, lesquelles sont incorporées par référence dans cette présentation, déposé auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com et sur le site Internet de la Société à l'adresse www.atkinsrealis.com, sous la rubrique « Investisseurs » incluant les réconciliations de ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS à la mesure IFRS la plus comparable dans les sections 4, 6 et 9 du Rapport de gestion de la Société pour le deuxième trimestre de 2025 (lesquelles sont incorporées par référence dans cette présentation). Les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles ou les informations non financières n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, ainsi que certaines mesures financières supplémentaires, un total des mesures sectorielles et certaines informations non financières, permettent de mieux comprendre les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures, ces ratios et ces informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérés séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS. De plus, certaines mesures financières et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et autres informations non financières sont présentés séparément pour les activités de SP&GP, en excluant les composantes liées à Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément parla Société.

CANDU^{MD} est une marque de commerce déposée d'Énergie atomique du Canada limitée, sous licence exclusive octroyée à Candu Énergie inc., une filiale d'AtkinsRéalis.

MONARK^{MC} est une marque de commerce de Candu Énergie inc., une filiale du Groupe AtkinsRéalis inc.



Faits saillants du deuxième trimestre

- Forte croissance interne des produits
 - Les produits d'AtkinsRéalis Services ont affiché une hausse de 15 %^{1,2} (9 % en croissance interne des produits³)
- Forte augmentation du RAIIA ajusté provenant de SP&GP et du RPA ajusté provenant de SP&GP
- Carnet de commandes total record
 - Les Services d'ingénierie Régions et le secteur Énergie nucléaire ont atteint des sommets records
- Perspectives révisées des produits pour 2025
- Finalisation de l'acquisition d'une participation majoritaire dans David Evans
- Finalisation de la vente de la participation restante de la Société dans l'Autoroute 407 ETR pour environ 2,6 G\$
- Rachat de plus de 9 millions d'actions
- Bilan solide soutenu par un niveau d'endettement neutre

¹Les écarts déclarés sont comparés à ceux du deuxième trimestre de 2024. ²Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. ³La croissance interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 1 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS.

Mise en œuvre de notre cadre d'allocation du capital

Actions délibérées pour améliorer le bilan, retourner du capital aux actionnaires et investir pour la croissance



Maintenir un bilan fort

Remboursement d'une part importante de la dette et amélioration du ratio d'endettement net pour atteindre la côte d'investissement de première qualité



Investir dans l'entreprise ►

Accélération de la stratégie par des investissements internes et externes



Retourner du capital aux actionnaires

Rachats d'actions importants depuis le début de l'exercice

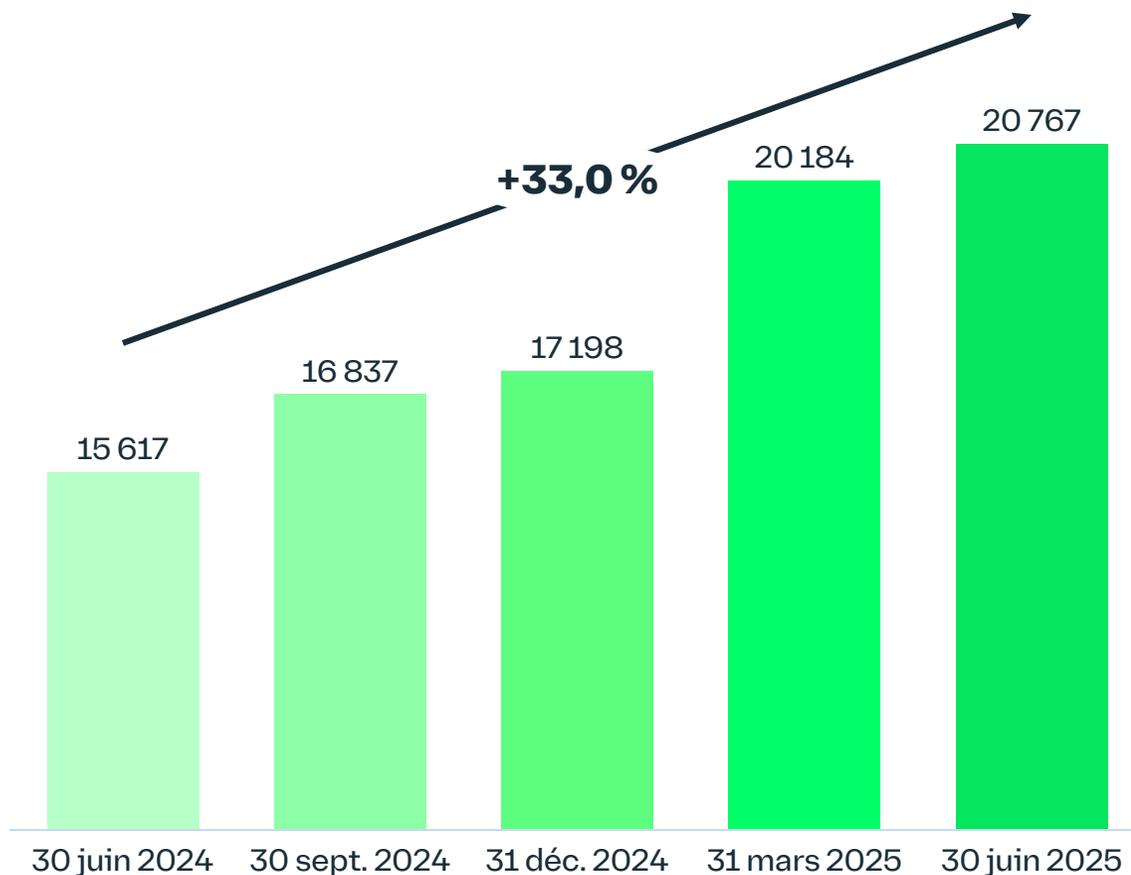
Priorités futures :

- **Fusions-acquisitions relatives pour combler les lacunes dans nos zones géographiques et nos marchés clients cibles**
- **Poursuite d'investissements organiques dans des initiatives stratégiques internes dans des secteurs de croissance clés**

Notre bilan de premier plan dans l'industrie nous positionne distinctement pour saisir d'importantes occasions de croissance

Carnet de commandes d'AtkinsRéalis Services¹

en M\$



Exemples d'octrois en T2

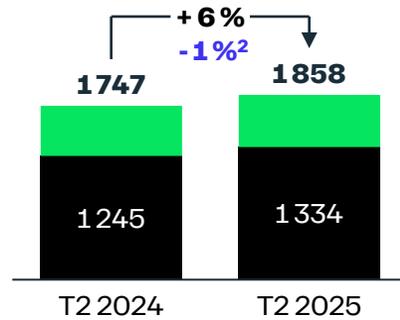
- Contrat de réalisation pour le premier des quatre petits réacteurs modulaires (PRM) prévus dans le cadre du nouveau projet nucléaire de Darlington au Canada
- Partenaire de réalisation de services pour la gestion technique et de projet pour la phase 1 de la ligne verte du train léger sur rail (TLR) de Calgary
- Planification et exécution des travaux d'entretien des systèmes du tunnel principal de l'aéroport de Heathrow
- Contrat avec Florida's Turnpike Enterprise (FTE) pour le développement des transports dans le cadre du programme de travaux annuels pour le réseau à péage de 500 milles de la Floride
- Contrat d'étude, de conception et de services multidisciplinaires pour la portion hongkongaise de la liaison ferroviaire ouest Hong Kong-Shenzhen (Hung Shui Kiu-Qianhai)

¹Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles.

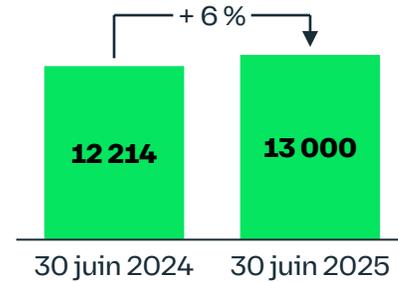
Services d'ingénierie Régions

Produits¹ (M\$)

■ Produits nets¹
■ Contraction interne des produits²



Carnet de commandes¹ (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté³ (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)²

■ RAII sectoriel ajusté¹



¹Les produits, les produits nets, le RAII sectoriel ajusté et le carnet de commandes pour Services d'ingénierie Régions représentent un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. ²La contraction interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets des Services d'ingénierie Régions sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. ³Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.



Canada

Faits saillants et contrats clés remportés en T2

Poursuite de la croissance du carnet de commandes dans le marché de l'énergie et énergie renouvelable et celui des transports

Diminution des produits principalement attribuable au contrat d'un grand projet qui a pris fin au T2 2024

Retombées positives des initiatives d'amélioration de la marge sur les résultats

Possibilités croissantes dans tous les marchés, alimentées par le projet de loi C-5 (Loi visant à bâtir le Canada)

Contrats clés remportés : Contrat de sept ans avec Rio Tinto pour la modernisation de la centrale hydroélectrique Isle-Maligne à Alma; mandat élargi avec TES Canada pour le centre d'hydrogène du Projet Mauricie avec des parcs éoliens et solaires; conception technique supplémentaire pour le Site C



Ligne verte du train léger sur rail (TLR) de Calgary, début des travaux

Produits (M\$)

■ Produits nets

Contraction interne des produits¹



Carnet de commandes (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté² (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)¹

■ RAII sectoriel ajusté



¹La contraction interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur Canada sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. ²Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

RUI

Faits saillants et contrats clés remportés en T2

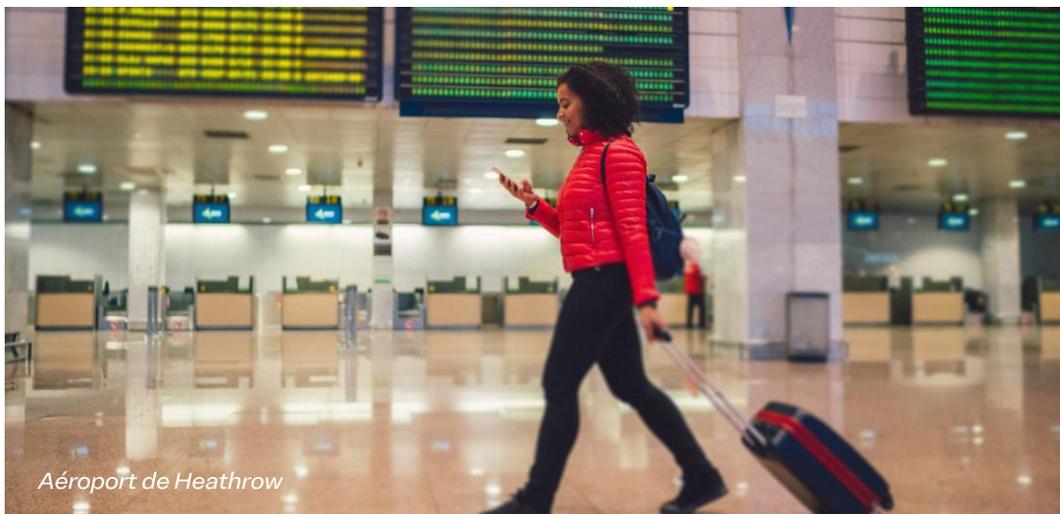
Forte demande dans les marchés finaux de l'eau à la suite du début du nouveau cycle de financement AMP8, dans les transports, stimulée par des programmes d'investissements dans l'aviation et la signalisation ferroviaire, et dans la défense

Occasions importantes liées à la stratégie d'infrastructure sur 10 ans du gouvernement britannique, qui s'engage à investir plus de 1,3 B\$ dans les infrastructures, couvrant nos secteurs clés

Maintien de la forte marge opérationnelle au cours du trimestre

Reconnaissance de l'excellence en santé et sécurité grâce au prix RoSPA Gold, que nous avons remporté pour la 16e année consécutive

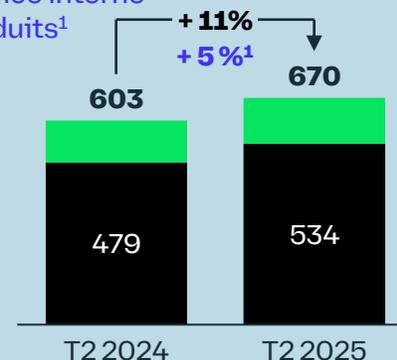
Contrats clés remportés : Partenariat avec BWT Alpine Formula One Team; cadre SPaTS 3 avec National Highways; modélisation du réseau AMP8 UU avec United Utilities et travaux de maintenance préventive des systèmes du tunnel principal de l'aéroport de Heathrow, deux nouveaux contrats stratégiques dans nos marchés de croissance cibles



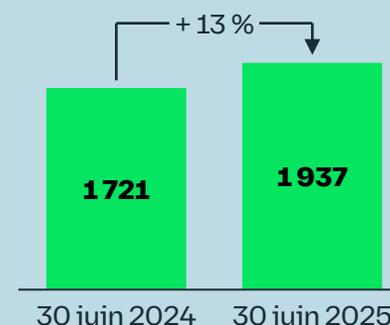
Produits (M\$)

■ Produits nets

Croissance interne des produits¹



Carnet de commandes (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté² (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)¹

■ RAII sectoriel ajusté



¹La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur RUI sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. ²Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Faits saillants et contrats clés remportés en T2

Croissance des activités aux États-Unis soutenue par les marchés des transports, de l'infrastructure et des installations industrielles, contrebalancée par une baisse du volume sur le marché des minéraux et métaux à l'extérieur des États-Unis

Avancement de la stratégie d'expansion aux États-Unis avec l'acquisition en avril de David Evans, appuyée par un solide éventail d'occasions conjointes

Initiatives d'amélioration de la marge entamées en vue d'une amélioration par rapport à l'année précédente

Quelques retards d'approvisionnement attribuables à l'environnement macroéconomique actuel, mais compensés par la solidité des relations avec la clientèle et une exposition relativement limitée aux organismes fédéraux

Contrats clés remportés : Mandat d'ingénierie sur appel de la New Jersey Turnpike Authority; contrat de gestion stratégique des actifs pour fournir des services d'évaluation de l'état des installations au Pennsylvania Dept. of General Services; contrat de la Central Federal Lands Highway Division pour améliorer l'accès aux parcs nationaux, aux aires récréatives, aux monuments nationaux et aux forêts nationales dans 14 États



Métro de LA

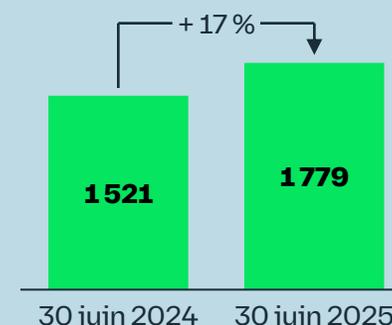
Produits (M\$)

■ Produits nets

Contraction interne des produits¹



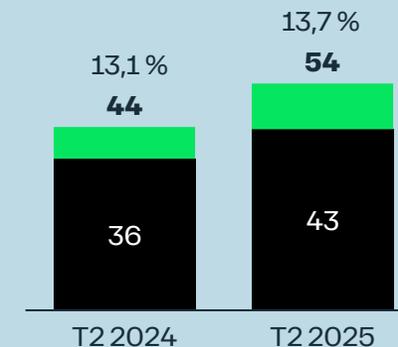
Carnet de commandes (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté² (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)¹

■ RAII sectoriel ajusté



¹La contraction interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur EUAL sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. ²Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

AMOA

Faits saillants et contrats clés remportés en T2

Baisse des produits et du carnet de commandes, principalement attribuable à un grand projet dont la phase 1 a été achevée à la fin de 2024 et à un volume plus faible pour les projets d'envergure du marché des bâtiments et lieux au Moyen-Orient

Marge du RAIIA sectoriel ajusté comparable à celles des autres régions, principalement attribuable à l'évolution de la répartition des marges de nos activités au Moyen-Orient

Les perspectives de croissance à long terme demeurent solides en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis

Croissance des projets potentiels dans l'ensemble de la région AMOA dans les marchés finaux des bâtiments et lieux, des transports et de la défense, soutenue par l'augmentation trimestrielle successive du carnet de commandes

Contrats clés remportés: Prestation d'études et de divers services techniques pour l'autoroute Northern Metropolis à Hong Kong; mandat d'infrastructure pour le développement d'une centrale de refroidissement urbain à Dammam, en Arabie saoudite

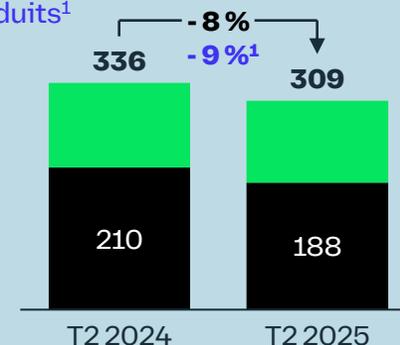


Région de la Grande baie de Hong Kong

Produits (M\$)

■ Produits nets

Contraction interne des produits¹



Carnet de commandes (M\$)



RAIIA sectoriel ajusté² (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)¹

■ RAII sectoriel ajusté



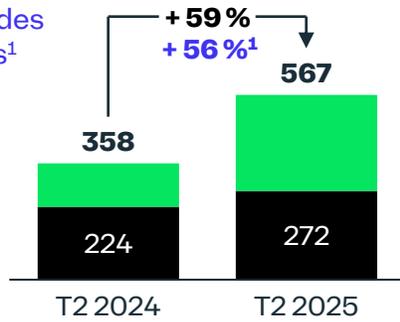
¹La contraction interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour le secteur AMOA sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. ²Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.

Énergie nucléaire

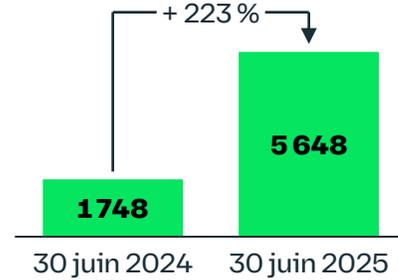
Produits (M\$)

■ Produits nets

Croissance interne des produits¹



Carnet de commandes (M\$)



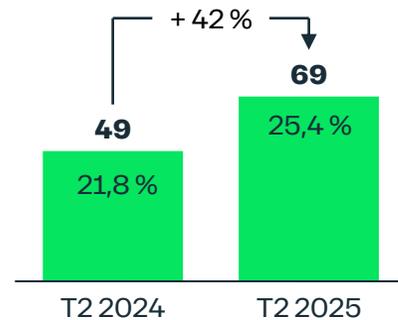
RAII sectoriel ajusté (M\$)

(% des produits sectoriels)



RAIIA sectoriel ajusté² (M\$)

et ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets (%)¹



¹La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS. ²Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 4 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure financière non conforme aux normes IFRS.



Énergie nucléaire – Faits saillants et contrats clés remportés en T2

CANDU^{MD}

La campagne Les Canadiens pour CANDU continue de gagner du soutien

Partenariat stratégique élargi entre AtkinsRéalis et l'entreprise française EDF1 par le biais d'un accord de collaboration dans le domaine de l'énergie nucléaire

Les soumissions et les discussions se poursuivent pour plusieurs grands nouveaux projets nucléaires au Canada

Discussions en cours avec plusieurs pays pour de nouvelles constructions

Services

Contrat d'exécution de 450 M\$ octroyé par OPG2 pour le premier des quatre PRM BWRX-300 de 300 mégawatts prévus dans le cadre du nouveau projet nucléaire de Darlington

Le soutien aux nouvelles constructions (Hinkley Point C, Sizewell C) et les services de mise hors service (Sellafield) continuent de stimuler la croissance dans la région du Royaume-Uni

Le département de l'Énergie des États-Unis a remis un ordre d'exécution à une coentreprise d'AtkinsRéalis pour l'exploitation et l'entretien des usines de diffusion gazeuse Paducah et de Portsmouth

AtkinsRéalis participe à un partenariat novateur avec la Nuclear Decommissioning Authority (Royaume-Uni), qui donnera lieu au premier déploiement d'une technologie innovante sur un site nucléaire pour trier et séparer les déchets radioactifs de manière autonome à distance



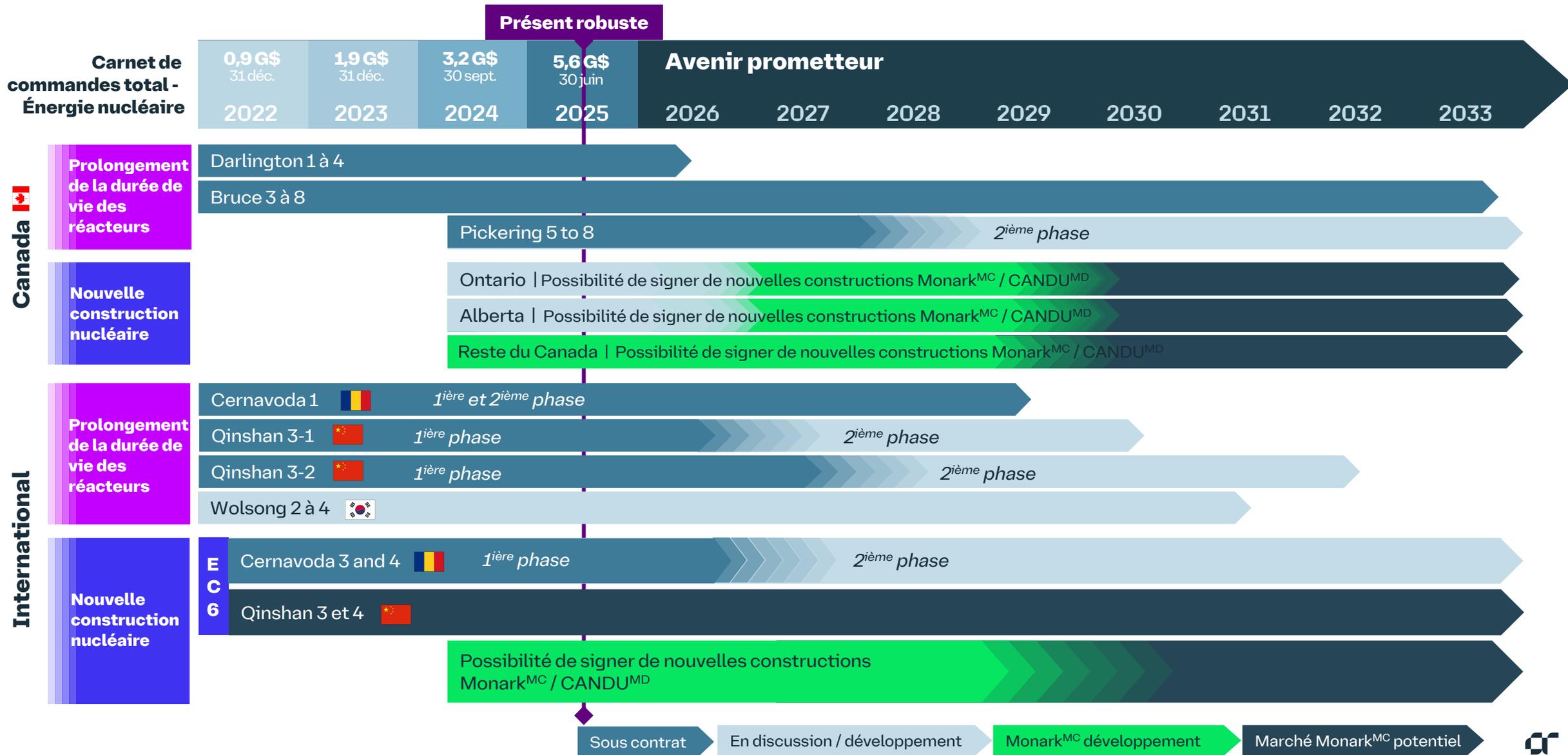
Cernavoda, Roumanie



Site du nouveau projet nucléaire de Darlington, Canada

¹Electricité de France. ²Ontario Power Generation.

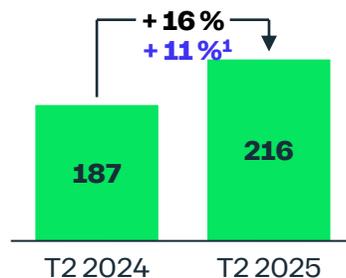
CANDU^{MD} génère des produits aujourd'hui et dans le futur



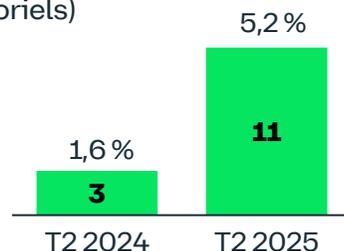
Linxon, Projets CMPF & Capital

Linxon

Produits (M\$)
Croissance interne
des produits¹



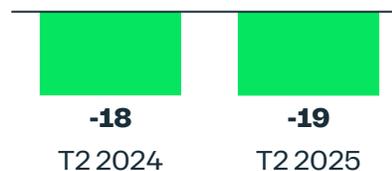
RAII sectoriel ajusté (M\$)
(% des produits sectoriels)



- Hausse du carnet de commandes de 28 % pour s'établir à 2,1 G\$ depuis la fin du T2 2024
- Renforcement substantiel du rendement opérationnel
- La demande de services de transport et de distribution demeure forte

Projets CMPF

RAII sectoriel ajusté (M\$)



- La mise en service et les essais du projet Eglinton en Ontario progressent correctement
- Poursuite active des réclamations recevables
- Le carnet de commandes a diminué de 40 % depuis la fin du T2 2024, et se compose principalement du projet REM à Montréal

Capital

RAII sectoriel ajusté (M\$)



- Finalisation de la vente de la participation dans l'Autoroute 407 ETR au cours de la première moitié de juin 2025
 - Dernier dividende de 13,5 M\$ reçu en avril 2025, par rapport à 11,8 M\$ au T2 2024
- Autres actifs continuent de bien performer

¹La croissance interne des produits est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 1 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS. ²En référence au communiqué de presse de la Société daté du 6 juin 2025.

PERFORMANCE FINANCIÈRE



Principales données financières du T2

en M\$, sauf indication contraire	T2 2025	T2 2024	Variation
Produits			
SP&GP	2 692	2 336	15 %
Capital	23	28	(18) %
Produits totaux	2 715	2 364	15 %
RAII sectoriel ajusté - Total	246	208	18 %
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs - provenant de SP&GP	(30)	(39)	(23) %
Coûts de restructuration et de transformation	(34)	0	(100) %
Gain sur cession d'un investissement de Capital	2 570	-	100 %
Charge d'impôts sur le résultat	(352)	(14)	s.o.
Résultat net attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalisis	2,317	82	s.o.
RPA dilué (\$)	13,32	0,47	s.o.
RPA dilué ajusté provenant de SP&GP¹ (\$)	0,78	0,49	59 %
Carnet de commandes			
AtkinsRéalisis Services ²	20 767	15 617	33 %
Capital	23	22	5 %
Projets CMPF	150	251	(40) %
Carnet de commandes total au 30 juin	20 940	15 891	32 %

Certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

¹Le RPA dilué ajusté provenant de SP&GP est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 5 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS. ²Le carnet de commandes d'AtkinsRéalisis Services est un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 25 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles.

Flux de trésorerie disponibles¹

en M\$	T2 2025	Six mois terminés le 30 juin 2025	T2 2024	Six mois terminés le 30 juin 2024
RAII sectoriel ajusté ² d'AtkinsRéalis Services	246	470	204	391
RAIIA sectoriel ajusté¹ d'AtkinsRéalis Services	291	554	242	465
Variation du fonds de roulement et autres éléments provenant d'AtkinsRéalis Services	(206)	(241)	(131)	(83)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation – AtkinsRéalis Services³	85	313	111	382
Impôts sur le résultat payés	(31)	(40)	(27)	(39)
Intérêts payés (provenant de SP&GP)	(53)	(77)	(37)	(63)
Coûts corporatifs et autres coûts payés ⁴	(72)	(195)	(97)	(188)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation – Capital³	15	16	21	16
	(57)	17	(29)	109
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation – Projets CMPF³	(46)	(80)	(60)	(161)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(102)	(63)	(89)	(52)
Paiements liés au règlement des accusations fédérales et provinciales inclus dans les activités d'exploitation	-	-	12	12
Acquisition d'immobilisations corporelles et entrées d'immobilisations incorporelles (incluant les coûts liés au développement du réacteur nucléaire CANDU ^{MD} MONARK ^{MC})	(37)	(68)	(38)	(63)
Paiement d'obligations locatives	(24)	(45)	(19)	(41)
Flux de trésorerie disponibles (affectés)¹	(163)	(176)	(134)	(145)

Certains totaux et sous-totaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

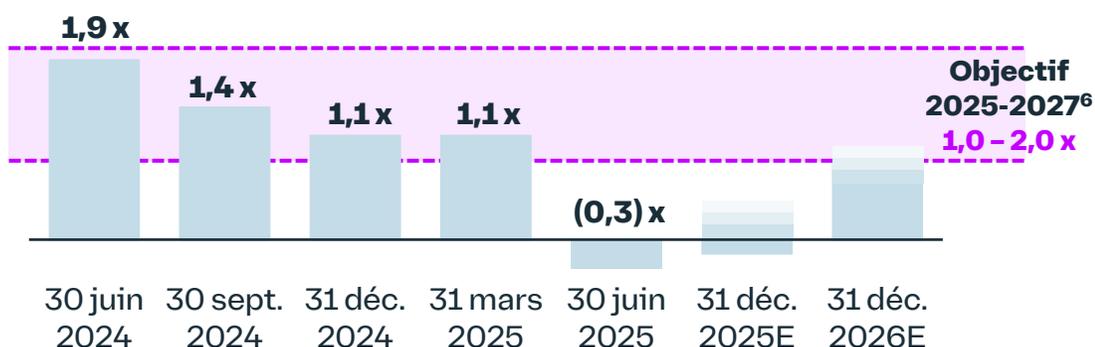
¹Les flux de trésorerie disponibles (affectés) et le RAIIA sectoriel ajusté sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 4 et 9 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces mesures financières non conformes aux normes IFRS. ²Le RAII sectoriel ajusté d'AtkinsRéalis Services est un total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 25 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. ³Les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité secteur est une mesure financière supplémentaire. Consultez la note de fin de document 3 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur cette mesure supplémentaire. ⁴Inclus des coûts corporatifs, des ajustements corporatifs provenant de SP&GP et des dépenses de restructuration.

Mise à jour sur l'allocation de capital

Au 30 juin 2025:

- Trésorerie et équivalents de trésorerie **953 M\$**
- Dette avec recours totale **695 M\$¹**
- Facilité de crédit renouvelable disponible **1,6 G\$**

Ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté²:



¹Représente les débetures de série 7 et 8. ²Le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS. Consultez la note de fin de document 6 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ce ratio non conforme aux normes IFRS. ³En référence au communiqué de presse de la Société daté du 6 juin 2025. ⁴En référence aux communiqués de presse de la Société datés du 14 avril 2025 et 18 février 2025. ⁵En référence au communiqué de presse de la Société daté du 25 juin 2025. ⁶Se référer à la diapositive 24 de cette présentation pour les objectifs financiers à long terme.

Maintenir un bilan fort

- Obtention de la côte de crédit d'investissement de première qualité
 - Rehaussée à BBB (faible) par DBRS avec tendances positives
 - Rehaussée à BBB- par S&P avec perspective stable
- Vente de la participation restante dans l'Autoroute 407 ETR pour un produit total d'environ 2,6 G\$³
- Remboursement de la dette
 - Remboursement en totalité de la dette avec recours limité de 400 M\$³ de La Caisse
 - Remboursement en totalité de l'emprunt à terme non renouvelable de 500 M\$

Investir dans l'entreprise

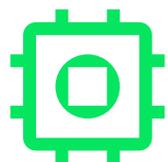
- Acquisition d'une participation majoritaire (70 %) dans David Evans Enterprises, complétée en avril 2025 pour 404 M\$⁴
- 68 M\$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et entrées d'immobilisations incorporelles depuis le début de l'année

Retourner du capital aux actionnaires

- Rachats d'actions en cumul annuel d'environ 9 M d'actions ou 791 M\$
 - Rachat de 7 M d'actions pour 636 M\$⁵ auprès de La Caisse
 - Rachat d'environ 2 M d'actions ou 155 M\$ dans le cadre du programme d'offre public de rachat
- Versement de 7 M\$ en dividendes en cumul annuel

Perspectives révisées pour 2025

Piliers de la croissance



Services d'ingénierie Régions¹

% de croissance moyenne à un chiffre

Précédent : 7 % à 9 %

Croissance interne des produits²

2024 par rapport à 2023 : 8,4 %

16 % à 17 %

Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets²

2024 : 15,9 %



Énergie nucléaire

2,0 G\$ à 2,1 G\$

Précédent : 1,9 G\$ à 2,0 G\$

Produits

2024 : 1,5 G\$

11 % à 13 %

Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels

2024 : 12,4 %

Autres mesures

Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs

120 M\$ à 130 M\$

Provenant de SP&GP

2024 : 155 M\$

~30 M\$

Provenant de Capital

2024 : 28 M\$

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises

~85 M\$

2024 : 81 M\$

Acquisition d'immobilisations corporelles et entrées d'immobilisations incorporelles

150 M\$ à 200 M\$

2024 : 160 M\$

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Plus que 300 M\$

2024 : 526 M\$

¹Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. ²La croissance interne des produits et le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets des Services d'ingénierie Régions sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1 et 2 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS.

CONCLUSION



Conclusion

- Solides résultats au deuxième trimestre
 - Croissance interne robuste des produits pour AtkinsRéalis Services
 - Carnet de commandes total à un niveau record
- Demande soutenue pour nos Services d'ingénierie et nos capacités en Énergie nucléaire
- Actions stratégiques internes prises pour renforcer notre structure de capital
- Positionnement distinct grâce à notre solide bilan pour tirer parti des opportunités dans le contexte macroéconomique actuel
- Poursuite de l'exécution de notre stratégie à long terme « Offrir l'excellence, stimuler la croissance »

QUESTIONS ET RÉPONSES



ANNEXES



Objectifs financiers 2025-2027¹ établis en 2024, révisés le 15 mai 2025²

Objectifs 2025 – 2027

Services d'ingénierie Régions³

Croissance interne des produits⁴ TCAC 2025 – 2027

> 8 %

Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets⁴ d'ici 2027

Entre 17 % et 18 %

Énergie nucléaire

Produits annuels d'ici 2027

Entre 2,2 G\$ et 2,5 G\$
Précédent: Entre 1,8 G\$ et 2,0 G\$

Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels

Entre 12 % et 14 %

Ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté⁴

Entre 1,0 et 2,0

Ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net ajusté⁴

Entre ~ 80 % et 90 %

¹Se référer au communiqué de presse de la Société daté du 13 juin 2024 pour obtenir des détails sur les limites et les hypothèses sous-jacentes à ces objectifs financiers. ²L'objectif financier des produits annuels d'ici 2027 pour Énergie Nucléaire a été mis à jour avec les résultats du T1 2025. Se référer au communiqué de presse de la Société daté du 15 mai 2025. ³Total des mesures sectorielles. Consultez la note de fin de document 11 de cette présentation sur la diapositive 25 pour obtenir des détails sur le total des mesures sectorielles. ⁴La croissance interne des produits, le RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets pour Services d'ingénierie Régions, les flux de trésorerie disponibles (affectés) sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis et la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté sont des ratios non conformes aux normes IFRS. Consultez les notes de fin de document 1, 2, 6 et 10 sur la diapositive 25 de cette présentation pour obtenir des détails sur ces ratios non conformes aux normes IFRS.

Notes de fin de document

(Veuillez également vous référer à la mise en garde sur les mesures et ratios financiers non conformes aux normes IFRS, les mesures financières supplémentaires, le total des mesures sectorielles et les informations non financières à la diapositive 2 de cette présentation.)

1. Le ratio de croissance interne des produits (contraction) est un ratio non conforme aux normes IFRS qui compare les produits internes, qui sont eux-mêmes une mesure financière non conforme aux normes IFRS, entre deux périodes et qui n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

2. Le ratio RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels nets est un ratio non conforme aux normes IFRS, qui est fondé sur le RAIIA sectoriel ajusté et les produits sectoriels nets, qui sont tous deux des mesures financières non conformes aux normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

3. Les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation par branche d'activité/secteur sont une mesure financière supplémentaire. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure financière supplémentaire sont fournis aux sections 6 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

4. Le RAIIA sectoriel ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

5. Le résultat dilué par action ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS fondé sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis provenant des activités poursuivies, lui-même une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 4 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

6. Le ratio de la dette nette avec recours et avec recours limité sur le RAIIA ajusté est un ratio non conforme aux normes IFRS, fondé sur la dette nette avec recours et avec recours limité à la fin d'une période donnée et sur le RAIIA ajusté des douze derniers mois correspondants, qui sont tous deux des mesures financières non conformes aux normes IFRS, et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 6 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

7. La dette nette avec recours et avec recours limité est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris un rapprochement de cette mesure financière non conforme aux IFRS avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 6 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

8. Le RAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourrait donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

9. Les flux de trésorerie disponibles (affectés) sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de cette mesure, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 6 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

10. Le ratio des flux de trésorerie disponibles sur le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis est un ratio non conforme aux normes IFRS, fondé sur les flux de trésorerie disponibles et le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires d'AtkinsRéalis, deux mesures financières non conformes aux normes IFRS, et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et peut donc ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. De plus amples détails, y compris une explication de la composition et de l'utilité de ce ratio, ainsi qu'un calcul de ce ratio, sont fournis aux sections 6 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.

11. Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le « Règlement 52-112 ») définit le « total des mesures sectorielles » comme étant toute mesure financière présentée par un émetteur qui est un sous-total ou le total d'au moins deux secteurs à présenter d'une entité, n'est pas une composante d'un poste des états financiers de base de l'entité, est présentée dans les notes aux états financiers de l'entité et n'est pas présentée dans les états financiers de base de l'entité. Les produits, le carnet de commandes et le RAII sectoriel ajusté pour Services d'ingénierie Régions et AtkinsRéalis Services correspondent au total des mesures sectorielles, comme définies dans le Règlement 52-112. De plus amples détails, y compris les calculs et les rapprochements avec les mesures financières IFRS les plus directement comparables, sont fournis dans les sections 4 et 9 du rapport de gestion du deuxième trimestre 2025 de la Société, disponible sur SEDAR+ au www.sedarplus.com. Ces sections sont intégrées par renvoi à cette présentation.